

Une motivation intacte

Vendredi 20 avril 2018- N°209



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

J' ai évoqué, dans un récent *Grain de Sel*, le sentiment de démotivation que je perçois chez un certain nombre de propriétaires et d'éleveurs qui commencent à sérieusement douter de l'avenir de nos courses. Ils s'interrogent, surtout sur la place qui est la leur compte tenu des mesures mal équilibrées qui ont été prises dans le cadre de la nécessaire réduction des enveloppes d'allocations. La suppression de la prime à l'éleveur pour les chevaux de plus de 6 ans en plat et 10 ans en obstacle en est le meilleur exemple... et celui qui suscite le plus de réactions épidermiques.

Face à ce malaise qui se développe insidieusement, mais très progressivement, il est de notre devoir, à nous, les représentants élus des propriétaires et des éleveurs, de montrer que notre propre motivation est intacte, et que nous croyons encore et toujours pouvoir peser sur le cours des choses et construire un avenir pour une filière du Galop aujourd'hui trop fractionnée.

Conseil d'Administration ou Conseil de Surveillance ?

Il est vrai que les élus dans les instances ont souvent le sentiment de se retrouver face à une institution très administrative, lourde, difficile à faire évoluer, peu à l'écoute des associations représentatives. Ainsi, je participe à de très (trop ?) nombreuses réunions, dans le cadre de France Galop, du PMU, des travaux communs du Trot et du Galop, de la Fédération Nationale... Pas une semaine sans réunions aux ordres du jour chargés. Mais lorsque je fais le bilan du temps consacré, de bon gré et avec détermination, à ces réunions, je ne suis pas certain d'avoir réussi à convaincre et j'ai un peu le sentiment que les mises en œuvre des décisions sont souvent freinées par des structures lourdes et des procédures toujours fastidieuses.

J'ai surtout l'impression que les représentants des propriétaires ou des éleveurs sont facilement considérés comme des empêcheurs de tourner en rond, comme un poids plus que comme un moteur. Lorsque, sous la mandature précédente, les élus PP ont pointé du doigt les conséquences que l'investissement des tribunes de Longchamp auraient sur le montant des allocations, nous sommes un peu devenus des ennemis du système. La suite nous a hélas donné raison. Lorsque plus récemment, nous avons refusé d'avaliser le schéma préparé par les services de France Galop pour modifier le fonctionnement du

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

statut des Jockeys au regard des Propriétaires, au nom de la défense des intérêts de ces derniers, nous venions semer la perturbation. Dans ces deux cas, comme dans tant d'autres, nous avons simplement pensé agir au nom de l'intérêt général. Je n'ai pas été élu dans un Conseil d'Administration pour être mis devant le fait accompli et pour être informé de décisions déjà prises mais pour participer à un processus de décisions. Le conseil d'Administration n'est pas - ne doit jamais être - un Conseil de Surveillance.

Constance et transparence

A mon sens, le moyen de ne pas céder au découragement est de rester fidèle à ses principes, à ses convictions et aux engagements qui ont été pris. Mon engagement est clair car je l'exprime, noir sur blanc, régulièrement à travers les publications de l'Association PP, les plateformes électorales que nous avons rédigées lors des dernières échéances avec les Propriétaires et éleveurs AQPS ainsi qu'avec les Permis d'Entraîner. La publication hebdomadaire de ce *Grain de Sel* relève du même esprit : s'engager sur des axes clairs et ne pas en changer au gré des circonstances et des échéances.

Je me tiens de la même manière à cette ligne de conduite dans les réunions des instances. J'exprime librement des positions et des votes en cohérence avec mes engagements. Bien sûr, toutes les décisions ne peuvent me satisfaire, mais une fois toutes les parties prenantes au débat complètement informées des enjeux, il faut bien trouver des consensus et donc céder sur tel ou tel point pour préserver l'essentiel.

En retour d'une communication claire, je reçois de nombreux messages de la part des propriétaires et des éleveurs. Des messages de soutien, des propositions, des critiques aussi. Elles permettent d'avancer. Ces échanges confortent les élus que nous sommes qu'il y a des gens qui comptent sur nous pour défendre un modèle, pour le faire évoluer, pour défendre une pyramide dans laquelle chacun doit trouver sa place faute de quoi l'ensemble serait fragilisé à l'extrême. Nous nous sommes engagés et il ne serait pas franc de céder au découragement.

Dessiner l'avenir

Depuis quelques semaines, beaucoup de signaux laissent maintenant espérer que de nouvelles pages vont se tourner. L'évolution du cadre de management du PMU, et pas seulement des hommes, doit ouvrir des perspectives nouvelles et montrer la voie pour une réorganisation globale des structures du Trot du Galop et des sociétés régionales. Voilà un défi positif pour lequel les élus de l'Institution devront s'investir pour dessiner un nouvel avenir. L'engagement de l'État illustré par des rendez-vous au plus haut niveau avec les Présidents du Trot et du Galop, donne aussi le sentiment que le dialogue repart sur des bases nouvelles et volontaristes. La balle est désormais dans notre camp. Depuis le temps que nous prêchons pour la mise en place d'un accord gagnant-gagnant, nous voilà en position d'y arriver. À la condition de s'engager.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr.